

Informations de base	
1999/0014(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Unités de mesure légales du système international SI et supplémentaires après le 31/12/1999 (modif. directive 80/181/CEE) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	1815	1994-12-08
	Pêche	2237	1999-12-16

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/12/1994	Débat au Conseil		
04/02/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0040 	Résumé
24/02/1999	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
07/12/1999	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
07/12/1999	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0091/1999	
15/12/1999	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0150/1999	Résumé
16/12/1999	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
22/12/1999	Signature de l'acte final		
24/01/2000	Fin de la procédure au Parlement		
09/02/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	

Référence de la procédure	1999/0014(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0091/1999 JO C 296 18.10.2000, p. 0007	07/12/1999	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0150/1999 JO C 296 18.10.2000, p. 0035-0092	15/12/1999	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1999)0040  JO C 089 30.03.1999, p. 0008	04/02/1999	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0444/1999 JO C 169 16.06.1999, p. 0001	28/04/1999	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Directive 1999/0103 JO L 034 09.02.2000, p.	Résumé

Unités de mesure légales du système international SI et supplémentaires après le 31/12/1999 (modif. directive 80/181/CEE)

1999/0014(COD) - 15/12/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giles Bryan CHICHESTER (PPE/DE, RU), le Parlement européen a approuvé la proposition de modification de la directive 80/181/CEE, sans y apporter d'amendements (procédure sans débat).

Unités de mesure légales du système international SI et supplémentaires après le 31/12/1999 (modif. directive 80/181/CEE)

1999/0014(COD) - 04/02/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier la directive 80/181/CEE concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux unités de mesure. CONTENU: les modifications proposées par la Commission européenne concernent deux aspects: - d'une part l'alignement de la directive 80/181/CEE sur les dispositions des accords et décisions internationaux de la Conférence générale des poids et mesures (CGPM) et de l'organisation internationale de normalisation (ISO); - d'autre part la prorogation de l'échéance pour l'utilisation d'indications supplémentaires jusqu'au 31/12/2009, soit une prolongation de dix ans par rapport à la date actuelle. Il est également proposé d'ajouter un nouvel article qui oblige la Commission: a) à réexaminer la directive et son application; b) si nécessaire, à adopter les mesures appropriées. La réévaluation et l'adoption de mesures se feront en consultation avec le comité institué par la directive 71/316/CEE (la directive-cadre pour les questions de métrologie légale) suivant la procédure définie par cette directive.

Unités de mesure légales du système international SI et supplémentaires après le 31/12/1999 (modif. directive 80/181/CEE)

1999/0014(COD) - 24/01/2000 - Acte final

OBJECTIF: modifier la directive 80/181/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux unités de mesure. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ: Directive 1999/103/CE du Parlement européen et du Conseil. CONTENU: les modifications introduites par le Conseil concernent deux aspects: - d'une part l'alignement de la directive 80/181/CEE sur les dispositions des accords et décisions internationaux de la Conférence générale des poids et mesures (CGPM) et de l'organisation internationale de normalisation (ISO); - d'autre part la prorogation de l'échéance pour l'utilisation d'indications supplémentaires jusqu'au 31/12/2009, soit une prolongation de dix ans par rapport à la date actuelle. La Commission réexaminera la directive et son application et, si nécessaire, à adoptera les mesures appropriées en consultation avec le comité institué par la directive 71/316/CEE (la directive-cadre pour les questions de métrologie légale), suivant la procédure définie par cette directive. ENTRÉE EN VIGUEUR: 09/02/2000. ÉCHÉANCE FIXÉE POUR LA TRANSPOSITION: 09/02/2001.